

Les jeux Olympiques de 1976

Du 17 juillet au 1er août 1976, des milliers d'athlètes de plus de 130 pays se rencontreront à Montréal, au Canada pour la XXI^e Olympiade.

Entre les Grecs, chez qui les Olympiques sont nés, toute hostilité était suspendue pendant les jeux. Et il en fut ainsi pendant leur longue succession, depuis l'an 776 av. J.-C. jusqu'en l'an 394 de notre ère. Les jeux furent relancés à notre époque par un Français, qui était à la fois un ami des sports et un ardent pacifiste, le baron Pierre de Coubertin. C'est en grande partie grâce à ses efforts qu'eut lieu, à Athènes, en 1896, la première Olympiade moderne. Des Canadiens ont participé aux suivantes à partir de 1900 et y présentent une équipe nationale dès 1908.

Coubertin et ceux qui se sont associés à lui n'étaient pas des managers mais des réformateurs qui croyaient aux vertus de l'effort personnel et collectif, du dépassement. C'est ce qu'exprime la devise du Comité international olympique: "Citius - Altius - Fortius" (plus vite, plus haut, plus fort). Mais le crédo olympique explique dans quel esprit cela doit se faire, en précisant que "ce qui importe dans les jeux Olympiques n'est pas de gagner mais de participer; l'essentiel dans la vie n'est pas de vaincre mais de bien lutter".

La majorité des 21 grandes compétitions sportives auront lieu à Montréal même, la plus grande ville du Canada, qui conserve sous forme de parc ce qui fut l'Exposition universelle de 1967. Certaines se dérouleront dans des centres sportifs des environs de la ville et les épreuves de yachting auront lieu à Kingston, en Ontario.

L'emblème de la XXI^e Olympiade

Spécialement dessiné pour l'occasion, l'emblème de la XXI^e Olympiade évoque les grands éléments fondamentaux de l'événement. Tout d'abord, à la base, se trouvent les cinq anneaux entrelacés olympiques, symboles de la fraternité des cinq continents. Au-dessus, on aperçoit le podium à niveau différents qui associe le champion d'une épreuve à ses concurrents les plus proches, dans l'esprit chevaleresque que les jeux Olympiques veulent développer dans le sport et par le sport.

Entre les activités sportives, les participants et les visiteurs pourront admirer d'importantes expositions et

manifestations canadiennes et internationales préparées pour l'occasion dans des domaines tels que les sports eux-mêmes, la littérature, l'architecture, la sculpture, la peinture, la photographie, la philatélie, ou encore la musique et les arts du spectacle.

Le parc olympique

D'être la plus grande ville canadienne, n'a pas desservi Montréal. On constata rapidement qu'elle possédait déjà des installations pouvant répondre à 80 p. 100 du programme complet - et aux normes des fédérations sportives internationales.

Montréal a immédiatement choisi comme cadre des Jeux le parc Maisonneuve. Situé à 5 kilomètres du centre commercial de la ville, à seulement 15 minutes par le métro, ce parc semblait avoir été conçu pour devenir le théâtre principal de la XXI^e Olympiade. Et il était possible de construire le Village olympique à 800 mètres seulement au nord-est.

Deux grands ouvrages, d'une conception audacieuse et élégante, seront les centres d'attraction du parc olympique et les hauts lieux des assauts de prouesse et de performance des jeux de 1976: un grand ensemble multifonctionnel et le vélodrome.

La monnaie olympique

Pour tenter d'assurer l'autofinancement de l'Olympiade de Montréal, le Canada a décidé d'émettre des pièces de monnaie commémoratives.

Le ministre des Postes est autorisé à commercialiser une monnaie olympique, à en assurer la publicité et la distribution au Canada et dans le reste du monde. C'est l'élément central du programme d'autofinancement.

En résumé, il s'agit de vendre quelque 2 millions de séries de 28 pièces de monnaie (7 séries de 4 pièces chacune) spécialement frappées en l'honneur de la première Olympiade au Canada.

En plus de leur valeur intrinsèque sur le marché, ces pièces en ont une autre qui est commémorative et d'autant plus élevée que chacune d'elle est une petite oeuvre d'art. Conformément à une tradition ancienne, les thèmes illustrés évoquent tous les jeux Olympiques. En l'occurrence, ils situent ces derniers dans les endroits où ils auront lieu: Montréal, naturellement, et Kingston, où se dérouleront les épreuves de yachting, ainsi que le Canada

lui-même comme il se doit. Les designs auront été choisis parmi ceux qu'auront proposés des artistes canadiens depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, sauf ceux de la sixième série qui auront été l'oeuvre d'un artiste étranger.

Toutes ces pièces auront cours légal au pays. Les profits de leur vente que l'on évalue à quelque 200 millions de dollars canadiens, couvriront, à ce que l'on croit, une partie majeure des frais de l'Olympiade de 1976 et éviteront dans la même proportion de faire appel à des subventions fédérales, provinciales ou municipales.

Depuis vingt ans, cinq autres pays ont frappé et mis en vente des pièces spéciales de monnaie pour aider à financer divers frais des jeux. Le Canada est le premier, cependant, à donner à une telle initiative une envergure internationale.

Billets d'entrée

La compagnie Eaton a été nommée, le 11 février 1975, "Agence nationale de vente des billets d'entrée aux Jeux de la XXI^e Olympiade - Montréal 1976" et c'est le 5 mai qu'elle ouvrirait ses bureaux de vente au Canada.

Les bureaux de vente des billets des magasins Eaton sont répartis comme suit: 37 au Québec, 23 en Ontario, 10 dans les Maritimes et 10 dans les provinces de l'Ouest.

Le Canada dispose de 65 pour cent des 4,500,000 billets, soit environ 3,055,000 billets.

Le Cojo évalue à \$14,500,000 le revenu net de la vente totale des billets d'entrée aux Jeux de 1976.

Les billets mis en vente au Canada le 5 mai dernier sont des titres provisoires qui seront échangés contre des billets véritables quelques jours avant l'inauguration des Jeux.

Quant aux places pour les cérémonies d'ouverture et de clôture, elles seront vendues sur tirage au sort dont les modalités seront publiées ultérieurement.

Comités nationaux olympiques

Trois pour cent des recettes en plus-value de la valeur nominale des pièces de monnaie olympique ainsi que "timbres-jeux" surchargés vendus à l'étrangers seront remises aux Comités nationaux olympiques des différents pays du monde où ces ventes auront été effectuées.